



Contrat PAIN

avec Clément FLEURENCEAU

Les Bruges, 24110 BOURROU

Livraisons

**10 Octobre, 24 Octobre, 7 Novembre, 22 Novembre,
5 Décembre, 19 Décembre**

Le consommateur et le producteur s'engagent à respecter la charte de l'AMAP.

Nom du Consommateur:

Adresse:

Téléphone: domicile..... portable.....

Adresse électronique:

Paysan-boulangier, Clément Fleurenceau propose du pain biologique au pur levain naturel fait avec des farines issues pour 2/3 de variétés paysannes de blé, qu'il cultive lui-même. C'est un pain riche en arômes qui se conserve assez longtemps (1 semaine environ). Il le façonne à la main et le cuit dans un four chauffé au feu de bois.

Les farines sont moulues sur meules de pierre. Ceci permet de garder le germe de blé, riche en vitamines et en minéraux, et une partie du son, riche en fibres. Le sel gris non raffiné provient des marais salants de l'île de Ré. L'eau utilisée est purifiée par filtration

Sont proposés, du pain de Campagne (Blé T80) sous plusieurs formats (kg-livre / moulé-façonné), du pain « Méteil » (Blé+30%Seigle) et de la farine de blé T80. Vous pouvez choisir une date pour la livraison de la farine.

Pain	Poids (g)	Prix pièce	Quantité		Prix	Totaux
			Façonné	Moulé		
Campagne (Blé T80)	1000	4,20 €			x6	
	700	3,10 €			x6	
	500	2,30 €			x6	
Méteil (Blé+30%Seigle)	1000	4,20 €			x6	
	700	3,10 €			x6	
	500	2,30 €			x6	
Farine de blé T80	1000	1,90 €	Choix date :	Le .. /.. / 13		
					Total à régler	

N'oubliez pas votre règlement, **1 ou 2 chèque(s) libellé(s) à l'ordre de : SAS GRAINES - Clément Fleurenceau**

Chèque (s) n°..... banque

En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer vos produits par une autre personne. Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement, figurant dans le document d'adhésion.

Date et signature du consommateur

Date et signature du producteur

AMAPlanète-BLANQUEFORT -

Reçu, contrat Pain Octobre à Décembre 2013

Mme coordinatrice du contrat PAIN d'AMAPlanète-Blanquefort atteste avoir reçu de M./Mme 1 ou 2 chèque(s) pour un montant total de€ en confirmation de son engagement d'achat. Les chèques seront mis à l'encaissement par le producteur, les 10 Octobre et 5 décembre.

Dates des livraisons : 10 Octobre, 24 Octobre, 7 Novembre, 22 Novembre, 5 Décembre, 19 Décembre

Date et signature de la coordinatrice :

Vos coordinatrices : Marylène BUISSON buisson.dmnjc@cegetel.net ; Dominique GIRALDA alaingiralda@wanadoo.fr ;
Sylvie GUIRAUD guiraud.deco@free.fr